



ANALYSE

2018/02

L'argent, agent de compromission médiatique ?

L'argent, agent de compromission médiatique ?

Lors de nos journées « Sens-Vie et Foi » de février 2017, Martin Deseilles, médecin et professeur de psychologie à l'Université de Namur, constatait que nos médias étaient entrés « dans l'ère de l'immédiateté et de l'étalage des réactions primaires ». Ce dernier ajoutait en outre que si « les journalistes sont coupables, les citoyens le sont également ¹ ». Car, in fine, nous avons « les médias que nous méritons » concluait-il alors sans détours.

Ce constat était alors énoncé dans un contexte de dénonciation d'une addiction toujours plus prégnante de la société envers la culture de l'émoi. Une dépendance émotionnelle à laquelle les organes de presse recourent pour mieux vendre de l'espace publicitaire².

Or, cette affirmation peut faire hurler, crier au poujadisme. Voilà qu'on s'en prend une nouvelle fois à l'image des médias pour les décrédibiliser en soulignant leur dépendance à l'argent. Ces insinuations populistes sont une honte pour une association d'éducation permanente qui devrait souligner, au contraire, l'impartialité et l'objectivité de notre presse démocratique.

Vraiment ? Doit-on éluder la question financière de la gestion de la presse pour en apprécier la qualité ? Un média de qualité est-il forcément dénué de tout intérêt économique ? La liberté de la presse est-elle à ce point assujettie aux enjeux capitalistes ? Par ailleurs, informations libres et intérêts financiers seraient-ils, par essence, antinomiques ?

Le danger des milieux économiques sur la liberté de la presse

Passée plus inaperçue que le tsunami politique qu'elle a engendré, l'affaire Publifin s'est également illustrée au niveau médiatique en montrant à quel point, dans un régime démocratique tel que le nôtre, la liberté de la presse reste fragile. En effet, ce scandale a exposé au grand jour ce que beaucoup considéraient comme l'apanage des régimes totalitaires : la mainmise de l'argent et du pouvoir sur la presse et la liberté qui la sous-tend.

Au-delà de nous interroger sur la question du rapport du politique avec les milieux d'affaires, de récents soubresauts ont dernièrement mis en avant une nouvelle dimension du scandale : celle du lien qu'il peut y avoir entre les intérêts des milieux financiers et celui de la presse.

Rappelons ici que le groupe Nethys, bras privé de l'intercommunale Publifin, détient au sein de ses tentacules plusieurs organes de presse dont l'un des plus gros tirages de la région : les éditions de l'Avenir. Alors qu'en 2015, de nombreuses associations se demandaient déjà : « quelle garantie ont les lecteurs du *Vers l'Avenir* que ces propriétaires n'interviennent pas dans la ligne éditoriale sinon l'affirmation d'indépendance de la rédaction »³, il apparaît clairement que l'actualité vient malheureusement de confirmer leurs craintes.

Bien que le rédacteur en chef du groupe de presse assure avoir toujours pu travailler en toute liberté, de récentes informations font état du recours à une liste noire de journalistes qui auraient traité trop durement les administrateurs du groupe au plus fort du scandale⁴.

Or, il est symptomatique de l'idée de liberté, d'objectivité voire de pureté que l'on se fait des médias dans nos sociétés que l'existence même de cette liste noire comme représailles de la part d'intérêts économiques ait suscité l'indignation générale. Une indignation telle qu'elle a réussi à liquer les principales composantes du spectre politique de la région.

Dans une déclaration commune, le cdH Dimitri Fourny, le MR Olivier Maroy, le PS Patrick Prévot et l'Ecolo Stéphane Hazée ont considéré « *inacceptable, dans un régime démocratique digne de ce nom, de tolérer la simple idée de mise sous tutelle, de représailles ou de censure de la presse.* »⁵

Et ceux-ci de rappeler que « *notre Constitution protège d'ailleurs, en son article 25, cette liberté fondamentale et dispose que la presse est libre et qu'aucune censure ne pourra jamais être établie. Toute menace sur un rédacteur en chef, sur un administrateur délégué d'un organe de presse ou sur tout journaliste à des fins de pression et, ultimement, de censure est donc en toute hypothèse totalement inadmissible.* »⁶

Ainsi, l'unanimité contre elle que génère cette tentative de mainmise des milieux des affaires sur la presse est trop rare pour ne pas être soulignée. Selon l'avis général en vigueur actuellement, la presse, parfois appelée quatrième pouvoir ou chien de garde de la démocratie, se doit donc d'être irréprochable afin de faire son travail le plus rigoureusement possible dans l'intérêt même des citoyens et de leurs élus. À ce titre, ceux-ci doivent tout faire pour la protéger et, comme le soulignent les quatre signataires politiques en réaction à l'affaire de la liste noire, il faut « *relancer le débat sur les initiatives à prendre par les pouvoirs publics pour garantir au mieux les conditions économiques qui permettent aux organes de presse d'exercer leur liberté* »⁷.

Une presse pourtant intrinsèquement dépendante de ces financiers

Ainsi, par cet engagement unanime, c'est le procès de la dépendance de la presse envers les milieux économiques que l'on fait. S'ils veulent dresser un bouclier contre les attaques frontales des milieux d'affaires sur la liberté de la presse, nos élus semblent vouloir aller plus loin encore en rejetant toutes idées de dépendances économiques de la presse.

Or, que l'on ne s'y trompe pas, la presse est une activité peu rentable et très onéreuse. Sa qualité est d'ailleurs dépendante des moyens qui lui sont octroyés. Le « *slow journalisme* », ou journalisme d'investigation actuel est terriblement cher et bien moins rentable que les machines à buzz ou à faits divers.

Ainsi, comme le soulignait le **docteur en information** de l'UCL, Olivier Standeart, par son fonctionnement intrinsèque, la presse a toujours été tiraillée entre ses visées démocratiques et sa dépendance financière. La dimension économique fait partie des médias de masse et ce depuis leurs origines⁸.

Historiquement, cette dépendance est liée au contexte d'émergence de la presse. Aux XIX^e et XX^e siècles, alors que l'Europe se démocratise, que l'instruction devient obligatoire, que le droit de vote s'élargit et, surtout, que les libertés individuelles comme la liberté d'expression deviennent un socle fondamental de nos sociétés libérales, la presse devient un vecteur incontournable de ce mouvement de démocratisation globale. Et cela marche. Si bien que, « *très vite, tout le monde commencera à lire son journal* »⁹.

Mais cette liberté d'opinions coûte cher en salaires, machinerie, distribution, etc. Dans cette société industrielle naissante du XIX^e, c'est donc les détenteurs du capital qui vont pouvoir faire naître cette presse grand public. En somme, le journalisme, bien que répondant à une aspiration démocratique, est donc intrinsèquement né d'intérêts privés¹⁰.

Or, les intérêts de la première sont-ils systématiquement les mêmes que ceux des financiers qui les portent ? Non évidemment ! Et c'est là le dilemme qui entraînera le journalisme depuis ces origines jusqu'à l'affaire Publifin-Nethys. Pragmatiquement, quel opérateur financerait des médias trop critiques envers les intérêts de ses actionnaires ?

Ce simple raisonnement porte donc la lumière sur le paradoxe immanent d'un journalisme se voulant libre alors même que la réalisation pleine et entière de cette liberté coûte cher et nécessite le recours à des financements extérieurs. Autrement dit, comment prôner une presse indépendante alors que cette même indépendance implique presque mécaniquement un adossement à des intérêts privés ?

Voilà la contradiction permanente dans laquelle navigue continuellement cette profession qui, par ce fait même, est toujours suspectée de servir les puissants au détriment de la vérité démocratique. Car, comme le rappelle Olivier Standaert, il est crucial de comprendre que dans les faits « les journalistes ne travaillent jamais uniquement pour leur public mais également pour des annonceurs. Ils ont donc toujours une double vision dans leur viseur. »¹¹

« On ne peut pas laisser le marché tout réguler. »¹²

Cette double contrainte par laquelle la presse se doit d'être libre mais aussi rentable et donc attirante pour les annonceurs tend à décrédibiliser le travail effectué, aussi qualitatif soit-il.

Dès lors, en réaction à ces attaques, se créent çà et là de nouveaux modèles revendiquant une réelle indépendance par rapport aux milieux financiers. Leurs actionnaires ne sont plus des industriels ou encore des organismes parapublics mais bien une myriade de simples citoyens coopérateurs désireux de porter un nouveau paradigme de financement de la presse.

C'est le cas pour de récents organes dit de « slow journalisme » comme Médor, 24h01, Wilfried ou encore XXI en France. Mais il n'y a pas qu'eux. N'oublions pas que la presse associative comme notre Plein Soleil est depuis très longtemps affranchie de cette nécessaire séduction des annonceurs.

Pourtant, aussi louables ces dernières initiatives soient-elles, peut-on réellement croire à leur indépendance totale par rapport à l'argent ? Certes, la multiplication des propriétaires ou contributeurs particuliers garantit une plus grande autonomie et liberté de ton, mais n'oublions pas qu'ils dépendent tout de même du nombre de ses contributeurs, lecteurs et coopérateurs.

Ils doivent donc séduire pour subsister économiquement. Or, se larve là, également, une influence s'exerçant sur la pratique de journalisme. La chose est également entendue pour les associations dont les budgets étriqués sont dépendants du calendrier de leur subvention et des idées en vogue à cet instant¹³.

Ainsi, en presse comme pour l'ensemble des secteurs professionnels de notre société, l'argent reste un outil nécessaire à la survie de l'opération. Doit-on pour autant remettre systématiquement en cause l'honnêteté et le professionnalisme de ces journalistes ? Dans ce cas, pourquoi n'attaquons-nous pas de la même façon les médecins soumis aux pressions financières des firmes pharmaceutiques ?

Concrètement, l'exigence d'une indépendance totale est une utopie, un leurre. Tous, nous nous influençons constamment et chaque chose que nous produisons est le fruit d'un rapport de force multiple entre divers champs d'influence comme le formalisera Bourdieu.

Par conséquent, l'idée même d'un journalisme pur, hors de la société, est un non-sens. La presse est née d'une dynamique démocratique et doit, de ce fait, se faire le reflet du peuple et non se cloîtrer dans une tour d'ivoire parfaitement close imperméable à tout contact avec autrui. En définitive, l'on ne peut pas attendre d'elle qu'elle soit parfaitement objective mais davantage déontologiquement irréprochable. Cela ne veut pas dire qu'elle soit infaillible, mais simplement rigoureusement en accord avec ces moyens. De ce fait, comme le disait le docteur Martin Desseilles « nous avons les médias que nous méritons. »¹⁴

Corentin de Favereau
Chargé d'études et d'analyses



Avec le soutien de



Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet www.acrf.be

L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Merci !

¹ DE FAVEREAU C., *Faut-il s'émouvoir de l'actualité ?*, analyse ACRF-Femmes en milieu rural, Assesse, 2017.

² DE FAVEREAU C., *Faut-il s'émouvoir de l'actualité ?*, analyse ACRF-Femmes en milieu rural, Assesse, 2017.

³ <https://media-animation.be/Entre-liberte-et-dependance-les-medias-sur-le-fil.html>, site consulté le 05/12/2017

⁴ <http://levif.be/actualite/belgique/le-journal-l-avenir-propriete-de-nethys-est-sous-pression/article-normal-744681.html>, site consulté le 29/11/2017.

⁵ https://rtbf.be/info/medias/detail_nethys-et-l-avenir-le-politique-s-engage-a-defendre-la-liberte-de-la-presse-dans-une-declaration-commune?id=9754787, site consulté le 29 novembre 2017.

⁶ https://rtbf.be/info/medias/detail_nethys-et-l-avenir-le-politique-s-engage-a-defendre-la-liberte-de-la-presse-dans-une-declaration-commune?id=9754787, site consulté le 29 novembre 2017.

⁷ https://rtbf.be/info/medias/detail_nethys-et-l-avenir-le-politique-s-engage-a-defendre-la-liberte-de-la-presse-dans-une-declaration-commune?id=9754787, site consulté le 29 novembre 2017.

⁸ Propos recueillis le 12 septembre 2017 auprès d'Olivier Standaert lors de nos journées d'étude.

⁹ Propos recueillis le 12 septembre 2017 auprès d'Olivier Standaert lors de nos journées d'étude.

¹⁰ Propos recueillis le 12 septembre 2017 auprès d'Olivier Standaert lors de nos journées d'étude.

¹¹ Propos recueillis le 12 septembre 2017 auprès d'Olivier Standaert lors de nos journées d'étude.

¹² Propos recueillis le 12 septembre 2017 auprès d'Olivier Standaert lors de nos journées d'étude.

¹³ https://rtbf.be/info/medias/detail_nethys-et-l-avenir-le-politique-s-engage-a-defendre-la-liberte-de-la-presse-dans-une-declaration-commune?id=9754787, site consulté le 29 novembre 2017.

¹⁴ DE FAVEREAU C., *Faut-il s'émouvoir de l'actualité ?*, analyse ACRF-Femmes en milieu rural, Assesse, 2017.